

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{RE} ADDITION

AU BREVET D'INVENTION

N° 574.982

VI. — Marine et navigation.

N° 28.864

4. — AÉROSTATION, AVIATION.

Hélice à pales orientables pivotant sur une butée formée par un bain liquide ou plastique.

M. PAULIN-JEAN-PIERRE RATIER résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 28 novembre 1923.)

Demandée le 5 avril 1924, à 13^h 25^m, à Paris.

Délivrée le 8 janvier 1925. — Publiée le 8 avril 1925.

La présente addition a pour objet divers perfectionnements apportés à l'hélice à pales orientables, objet du brevet principal, ces perfectionnements portant particulièrement
5 sur le pied de la pale d'hélice qui est constitué par des planches dont le fil est en long alternant avec des planches dont le fil est en travers et sur le mode d'assemblage à l'aide de colliers de serrage du manchon en deux pièces
10 ces entourant le pied de la pale.

La description qui va suivre en regard du dessin annexé donné à titre d'exemple, fera bien comprendre le manière dont ces perfectionnements sont réalisés.

15 La fig. 1 est une coupe axiale du pied de l'hélice conforme à l'addition.

La fig. 2 est une coupe par X-X de la fig. 1.

20 Ainsi qu'on le voit sur les figures, le pied de la pale est constitué par des planches *a*, dont le fil est en long, et entre lesquelles, à hauteur du manchon 26 sont interposées des planches *b* dont le fil est en travers, c'est-à-dire transversal à l'assemblage. Toutes ces planches sont collées ensemble.

25 Elles sont entourées, comme dans le brevet principal, par le manchon en deux pièces 26 portant des épaulements 26^a et un épau-

lement inférieur 26^b, qui prend appui sur un rebord 5^a du moyeu de pale 5. Les épaulements 26^a au lieu de recevoir une frette, 30 comme pour le dispositif décrit dans le brevet principal, supportent des colliers de serrage *c*, maintenus ainsi qu'on le voit fig. 2, par des boulons de serrage *d*. De plus, il est prévu à la partie supérieure filetée du manchon 5, un 35 écrou de blocage *e*, qui vient appliquer l'épaulement 26^b contre le rebord 5^a.

Il va de soi que sans sortir du cadre de l'addition, on pourrait lui faire subir des modifications de détail. 40

RÉSUMÉ.

Cette addition comprend les perfectionnements suivants apportés à l'hélice objet du brevet principal :

1° La pale de l'hélice est constituée par 45 des planches dont le fil est en long et entre lesquelles sont intercalées, sur la hauteur du pied de la pale serrée par le manchon, des planches dont le fil est en travers, toutes ces planches étant collées ensemble. 50

2° Des colliers de serrage assemblent les deux pièces du manchon entourant le pied de la pale.

Prix du fascicule : 2 francs.

2 [574.982]

AÉROSTATION, AVIATION.

3° Un écrou de blocage est prévu sur le moyeu de l'hélice et vient appuyer un épaulement prévu à la partie inférieure du manchon contre un rebord dudit moyeu.

JEAN-PIERRE RATIER.

Par procuration :
ARMENGAUD jeune.

